

**RSM Ouest**

18 avenue Jacques Cartier
BP 30266
44818 Saint-Herblain Cedex
France
T +33 2 5183 30 30
F +33 2 5183 30 39

www.rsmfrance.fr

**ASSOCIATION GROUPEMENT INTERPROFESSIONNEL
REGIONAL POUR LA PROMOTION DE L'EMPLOI DES
PERSONNES HANDICAPEES DES PAYS DE LA LOIRE
GIRPEH PAYS DE LA LOIRE**

Siège social : 1 rue Didienne - 44000 NANTES
Association (loi 1901)

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Assemblée générale relative à l'approbation
des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

ASSOCIATION GIRPEH PAYS DE LA LOIRE
Siège social : 1 rue Didienne - 44000 NANTES
Association (loi 1901)

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Aux Membres de l'Association GIRPEH PAYS DE LA LOIRE,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées. Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Fait à Saint-Herblain, le 17 juin 2026

Le commissaire aux comptes

RSM Ouest

Société de Commissariat aux Comptes Membre
de la Compagnie Régionale Ouest-Atlantique

Signé par Françoise Drogou
Le 17 juin 2026



doc_nv0P
tx_dK808qrManPY

Françoise DROGOU

Associée

**RSM Ouest**

18 avenue Jacques Cartier
BP 30266
44818 Saint-Herblain Cedex
France
T +33 2 5183 30 30
F +33 2 5183 30 39

www.rsmfrance.fr

**ASSOCIATION GROUPEMENT INTERPROFESSIONNEL REGIONAL POUR
LA PROMOTION DE L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPEES DES PAYS
DE LA LOIRE - GIRPEH PAYS DE LA LOIRE**

Siège social : 1 rue Didienne - 44000 Nantes
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025**

**ASSOCIATION GROUPEMENT INTERPROFESSIONNEL REGIONAL POUR LA PROMOTION DE
L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPEES DES PAYS DE LA LOIRE - GIRPEH PAYS DE LA LOIRE**
Siège social : 1 rue Didiennne - 44000 Nantes
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux Membres de l'Association GIRPEH PAYS DE LA LOIRE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association GIRPEH PAYS DE LA LOIRE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application des règlements ANC n°2022-06 et n°2023-03 exposées dans la note « Changement de réglementation comptable » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nos appréciations ont notamment porté sur la comptabilisation des subventions. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nous avons pris connaissance des conventions de subventions et particulièrement des éventuelles conditions de reversement, et vérifié la réalité des encaissements ainsi que le correct rattachement à l'exercice comptable.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Herblain, le 17 juin 2026

Le commissaire aux comptes

RSM Ouest

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Ouest-Atlantique

Signé par Françoise Drogou
Le 17 juin 2026



doc_GEX
tx_dK808qrManPY

Françoise DROGOU

Associée

Bilan actif

	31/12/2025 (12 mois)			31/12/2024 (12 mois)
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
Frais d'établissement (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	706 604	- 385 547	321 057	388 446
Installations techniques, matériels et outillages industriels	2 499	- 2 499		
Autres immobilisations corporelles	386 013	- 282 094	103 919	119 962
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	1 196		1 196	1 196
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières (1)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	38 737		38 737	38 737
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)	1 135 048	- 670 140	464 908	548 341
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2)				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	88 542		88 542	41 099
Créances reçues par legs ou donations				
Autres Créances	30 039		30 039	199 917
Charges constatées d'avance	38 710		38 710	86 111
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement	304 982		304 982	304 982
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	896 376		896 376	1 282 680
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	1 358 648		1 358 648	1 914 789
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	2 493 696	- 670 140	1 823 556	2 463 130
(1) Dont à moins d'un an (brut)				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)
	Total	Total
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	1 177 751	1 043 334
Autres		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice précédent à affecter		
Excédent ou déficit de l'exercice	91 181	134 417
Situation nette (sous total)	1 268 933	1 177 751
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	1 268 933	1 177 751
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Droits du concédant		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	3 783	7 700
Provisions pour charges	62 003	67 954
TOTAL PROVISIONS (III)	65 786	75 654
DETTES (1)		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses (2)	430	880
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	82 604	76 974
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	300 694	284 421
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance	105 110	847 449
TOTAL DETTES (IV)	488 838	1 209 725
Écarts de conversion Passif et différences d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	1 823 556	2 463 130
(1) Dont à moins d'un an hors Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	488 408	1 209 725
(2) Dont emprunts participatifs		

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
Produits exceptionnels (V)				
Charges exceptionnelles (VI)		64	- 64	- 100
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		- 64	64	- 100
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	3 424	2 527	897	36
Total des produits (I + III + V)	4 018 167	4 089 803	- 71 636	- 2
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	3 926 985	3 955 385	- 28 400	- 1
EXCEDENT	91 181	134 417	- 43 236	- 32
DEFICIT				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
(1) Redevances de crédit-bail mobilier				
(2) Redevances de crédit-bail immobilier				

Annexe

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 1823556.32 euros et au compte de résultat de l'exercice dégagant un résultat de 91181.39 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en œuvre

L'association a pour objet de promouvoir l'emploi des personnes en situation de handicap et présentant des difficultés.

Elle a pour objectifs :

1. aider les entreprises à la réinsertion et à la gestion de leurs salariés handicapés,
2. promouvoir l'insertion professionnelle des personnes issues de la diversité, notamment les personnes en situation de handicap,
3. développer les liens entre les entreprises et le secteur du travail protégé,
4. créer toute structure contribuant aux actions du présent objet

Principes et méthodes comptables

Principes généraux

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes annuels ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires).

Les dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif ont été appliquées pour notre entité.

Dérogations

Dérogations aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

L'élaboration des présents comptes annuels ne nécessite pas d'adapter et/ou de déroger aux principes généraux.

Principes généraux

Liste des principales méthodes retenues par l'entité

En gras : la méthode retenue par l'entité.	
Postes	Méthodes Comptables
Comptabilisation des frais de constitution, de transformation et de premier établissement en application de l'article 212-9	Inscription à l'actif comme frais d'établissement Constatation en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission, d'apport en application de l'article 212-9	Actif comme frais d'établissement Charges Imputés sur les primes d'émission et de fusion. Si la prime est insuffisante pour permettre l'imputation de la totalité des frais, l'excédent des frais est comptabilisé en charges. N/A
Comptabilisation des coûts de développement et des frais de création de solutions informatiques en application des articles 212-3 et 611-3	Inscription à l'actif Constatation en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des frais externes afférents à des formations nécessaires à la mise en service des immobilisations incorporelles et corporelles en application de l'article 213-8	Incorporation dans le coût d'entrée de l'actif Constatation en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles en application des articles 213-8 et 213-22	Incorporation dans le coût d'entrée de l'actif Constatation en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations financières en application des articles 221-1 et 222-1	Incorporation dans le coût d'entrée de l'actif Constatation en charges de l'exercice N/A
Évaluation des titres des sociétés contrôlées de manière exclusive en application de l'article 221-4	Evaluation au coût historique Evaluation par équivalence N/A
Évaluation des stocks en application de l'article 213-34	Coût moyen unitaire pondéré (CUMP) Premier entré, premier sorti (PEPS - FIFO) N/A
Comptabilisation des frais d'émission des emprunts en application de l'article 212-11	Actif (Répartition sur la durée de l'emprunt) Constatation en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des subventions d'investissement en application de l'article 312-1	Capitaux propres (Etalement du produit sur plusieurs exercices) Prise en compte immédiatement en produit N/A
Engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires	Provision (Méthode de référence définie à l'article 121-5) Informations dans l'annexe N/A

Postes

Méthodes Comptables

Comptabilisation des programmes pluriannuels de gros entretien ou de grandes révisions en application de l'article 214-10

Composant distinct de l'immobilisation
Provisions pour gros entretien
N/A

Amortissement des primes de remboursement des emprunts en application de l'article 212-10

Linéaire
Au prorata des intérêts courus
N/A

Comptabilisation des coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production d'un actif éligible en application de l'article 213-9

Incorporation des coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production des actifs éligibles dans le coût de l'actif
Constatation en charges de l'exercice
N/A

Reconnaissance du chiffre d'affaires relatif aux contrats à long terme en application de l'article 622-2

Méthode à l'achèvement
Méthode à l'avancement
N/A

Comptabilisation des primes d'option en application de l'article 628-12

Étalées dans le compte de résultat sur la période de couverture
Constatées en résultat au même moment que la transaction couverte ou dans la valeur d'entrée au bilan de l'élément couvert
N/A

Report/déport du change à terme en application de l'article 628-13

Étalé dans le compte de résultat
Constaté en résultat au même moment que la transaction couverte ou dans la valeur d'entrée au bilan de l'élément couvert
N/A

Pour les petites entreprises définies à l'article L. 123-16 du code de commerce, utilisation des mesures de simplification : Amortissement des fonds commerciaux sur 10 ans en application de l'article 214-3

Oui
Non
N/A

Pour les petites entreprises définies à l'article L. 123-16 du code de commerce, utilisation des mesures de simplification : Utilisation de la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles en application de l'article 214-13

Oui
Non
N/A

Principes généraux

Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice a été caractérisé par les faits d'importance significative suivants :

- La première application du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, avec notamment la création des nouveaux postes dans le bilan et le compte de résultat pour les comptes de l'exercice de première application.
- La première application du règlement ANC n°2023-03 du 7 juillet 2023 modifiant le règlement ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, avec notamment la mise à jour des modèles de bilan et de compte de résultat en lien avec la nouvelle réglementation ANC 2022-06.

Faits caractéristiques postérieurs à la clôture

Aucun fait caractéristique d'importance significative n'est à signaler postérieurement à la clôture de l'exercice.

Changement de réglementation comptable

Les présents comptes ont été arrêtés en application du Plan Comptable Général, règlement ANC 2014-03 modifié notamment par le règlement ANC 2022-06. Cette 1ère application a entraîné des modifications de présentation et d'information dans le présent document.

Les règlements ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 et n° 2023-03 du 7 juillet 2023 relatifs à la modernisation des états financiers sont applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

L'exercice clos le 31 décembre 2025 constitue le premier exercice d'application de ces règlements pour l'association.

L'application de ces textes constitue un changement de présentation des comptes annuels sans modification des méthodes d'évaluation ni des règles de comptabilisation. Elle est sans incidence sur le résultat net et sur les fonds propres de l'organisme.

Conformément aux dispositions réglementaires, les comptes de l'exercice 2025 sont présentés selon les nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat.

Les données comparatives relatives à l'exercice 2024 ont fait l'objet des reclassements nécessaires afin d'assurer leur comparabilité avec la présentation 2025

Les informations au titre de l'impact sur les principaux postes concernés de l'exercice 2025

Suppression des transferts de charges

Dans le cadre de la suppression du poste « Transferts de charges », les montants correspondants présentés en 2024 ont été reclassés dans les rubriques appropriées du compte de résultat 2025. Par simplification, les transferts de charges constatés dans le compte de résultat de l'exercice précédent sont présentés, dans la colonne « Exercice N-1 », dans les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions et amortissements.

Impact sur d'autres postes de l'exercice 2025

- Remboursements des frais de personnel comptabilisés en diminution des charges de personnel en 2025 : 34 286,26 euros.

Afin d'en faciliter la compréhension et de justifier de l'intangibilité du bilan d'ouverture, sont présentés ci-dessous les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2024 tels qu'arrêtés et approuvés.

Bilan actif

	31/12/2024 (12 mois)			31/12/2023 (12 mois)	Variation	
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions	706 603,94	- 318 157,51	388 446,43	456 650,13	- 68 203,70	- 14,94
Installations techniques, matériels et outillages industriels	2 499,18	- 2 499,18				
Autres immobilisations corporelles	439 868,85	- 319 906,46	119 962,39	134 014,37	- 14 051,98	- 10,49
Immobilisations corporelles en cours	1 195,60		1 195,60		1 195,60	
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				4 627,57	- 4 627,57	- 100,00
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
Participations et Créances rattachées						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	38 736,55		38 736,55	33 967,97	4 768,58	14,04
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	1 188 904,12	- 640 563,15	548 340,97	629 260,04	- 80 919,07	- 12,86
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Stocks et en-cours						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
Bénéficiaires et comptes rattachés	41 098,96		41 098,96	33 454,14	7 644,82	22,85
Créances reçues par legs ou donations						
Autres	199 916,96		199 916,96	185 266,31	14 650,65	7,91
Valeurs mobilières de placement						
Valeurs mobilières de placement	304 981,55		304 981,55	304 981,55		
Instruments de trésorerie						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités						
Disponibilités	1 282 680,34		1 282 680,34	305 662,34	977 018,00	319,64
Charges constatées d'avance						
Charges constatées d'avance	86 111,38		86 111,38	46 383,79	39 727,59	85,65
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	1 914 789,19		1 914 789,19	875 748,13	1 039 041,06	118,65
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	3 103 693,31	- 640 563,15	2 463 130,16	1 505 008,17	958 121,99	63,66

Bilan passif

	31/12/2024 (12 mois)	31/12/2023 (12 mois)
	Total	Total
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
<i>Fonds propres statutaires</i>		
<i>Fonds propres complémentaires</i>		
Fonds propres avec droit de reprise		
<i>Fonds propres statutaires</i>		
<i>Fonds propres complémentaires</i>		
Écarts de réévaluation		
<i>Écarts de réévaluation</i>		
Réserves		
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves pour projet de l'entité</i>	1 043 333,93	984 659,04
<i>Autres</i>		
Report à nouveau		
<i>Report à nouveau</i>		
Excédent ou déficit de l'exercice		
<i>Excédent ou déficit de l'exercice</i>	134 417,48	58 674,89
Situation nette (sous total)	1 177 751,41	1 043 333,93
<i>Fonds propres consommables</i>		
<i>Subventions d'investissement</i>		
<i>Provisions réglementées</i>		
Total Fonds Propres (I)	1 177 751,41	1 043 333,93
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
<i>Fonds reportés liés aux legs ou donations</i>		
<i>Fonds dédiés</i>		
Total Fonds Reportés et Dédiés (II)		
PROVISIONS		
<i>Provisions pour risques</i>	7 700,00	
<i>Provisions pour charges</i>	67 954,00	56 869,00
Total Provisions (III)	75 654,00	56 869,00
DETTES		
<i>Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)</i>		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>		
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>	880,00	430,00
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes</i>		
<i>Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés</i>	76 974,13	61 652,76
<i>Dettes des legs ou donations</i>		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	284 421,47	246 172,48
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		
<i>Autres dettes</i>		450,00
<i>Produits constatés d'avance</i>	847 449,15	96 100,00
TOTAL DETTES (IV)	1 209 724,75	404 805,24
<i>Ecarts de conversion Passif (V)</i>		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	2 463 130,16	1 505 008,17

Compte de résultat

	31/12/2024 (12 mois)	31/12/2023 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
<i>Cotisations</i>				
Ventes de biens et services				
<i>Ventes de biens</i>				
<i>Dont ventes de dons en nature</i>				
<i>Ventes de prestations de service</i>	30 485,37	26 732,50	3 752,87	14,04
<i>Dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	3 537 905,81	3 398 976,09	138 929,72	4,09
<i>Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable</i>				
Ressources liées à la générosité du public				
<i>Dons manuels</i>				
<i>Mécénats</i>				
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>				
<i>Contributions financières</i>				
<i>Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges</i>	342 980,20	319 035,27	23 944,93	7,51
<i>Utilisations des fonds dédiés</i>				
<i>Autres produits</i>	157 199,74	91 537,61	65 662,13	71,73
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	4 068 571,12	3 836 281,47	232 289,65	6,06
CHARGES D'EXPLOITATION				
<i>Achats de marchandises</i>				
<i>Variation de stock</i>				
<i>Autres achats et charges externes (1) (2)</i>	840 691,89	892 753,40	- 52 061,51	- 5,83
<i>Aides financières</i>				
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	199 622,11	179 672,78	19 949,33	11,10
<i>Salaires et traitements</i>	2 040 795,08	1 911 743,24	129 051,84	6,75
<i>Charges sociales</i>	736 832,40	684 561,48	52 270,92	7,64
<i>Dotations aux amortissements et aux dépréciations</i>	113 876,75	114 956,73	- 1 079,98	- 0,94
<i>Dotations aux provisions</i>	18 785,00	8 560,00	10 225,00	119,45
<i>Reports en fonds dédiés</i>				
<i>Autres charges</i>	2 190,76	286,54	1 904,22	664,56
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	3 952 793,99	3 792 534,17	160 259,82	4,23
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	115 777,13	43 747,30	72 029,83	164,65
PRODUITS FINANCIERS				
<i>De participation</i>				
<i>D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé</i>				
<i>Autres intérêts et produits assimilés</i>	21 231,75	16 904,43	4 327,32	25,60
<i>Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge</i>				
<i>Différences positives de change</i>				
<i>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	21 231,75	16 904,43	4 327,32	25,60
CHARGES FINANCIÈRES				
<i>Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions</i>				
<i>Intérêts et charges assimilées</i>		3,78	- 3,78	- 100,00
<i>Différences négatives de change</i>				
<i>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		3,78	- 3,78	- 100,00
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	21 231,75	16 900,65	4 331,10	25,63
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	137 008,88	60 647,95	76 360,93	125,91
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
<i>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>				
<i>Produits exceptionnels sur opérations en capital</i>				
<i>Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges</i>				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
<i>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>	64,40	450,00	- 385,60	- 85,69

	31/12/2024 (12 mois)	31/12/2023 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
<i>Charges exceptionnelles sur opérations en capital</i>				
<i>Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions</i>		0,06	- 0,06	- 100,00
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	64,40	450,06	- 385,66	- 85,69
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	- 64,40	- 450,06	385,66	- 85,69
<i>Participation des salariés aux résultats (VII)</i>				
<i>Impôts sur les bénéfices (VIII)</i>	2 527,00	1 523,00	1 004,00	65,92
Total des produits (I + III + V)	4 089 802,87	3 853 185,90	236 616,97	6,14
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	3 955 385,39	3 794 511,01	160 874,38	4,24
EXCEDENT	134 417,48	58 674,89	75 742,59	129,09
DEFICIT				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
<i>Dons en nature</i>				
<i>Prestations en nature</i>				
<i>Bénévolat</i>				
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
<i>Secours en nature</i>				
<i>Mises à disposition gratuite de biens</i>				
<i>Prestations en nature</i>				
<i>Personnel bénévole</i>				
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				

(1) Redevances de crédit-bail mobilier

(2) Redevances de crédit-bail immobilier

Notes relatives aux postes de bilan

Actif immobilisé - Tableau des immobilisations

	31/12/2024 (12 mois)	Augmentations		Diminutions		31/12/2025 (12 mois)	
	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	Valeur d'origine des immos réévaluées
FRAIS D'ETABLISSEMENT							
Frais d'établissement							
Sous-total							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais de développement							
Donations temporaires d'usufruit							
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles							
Sous-total							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains							
Constructions	706 604					706 604	
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Installations générales, agencements, aménagements des constructions	706 604					706 604	
Installations techniques matériels et outillages industriels	2 499					2 499	
Autres immobilisations corporelles	439 869		29 508		83 364	386 013	
Installations générales, agencements, aménagements divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique, mobilier	439 869		29 508		83 364	386 013	
Emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours	1 196					1 196	
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles							
Sous-total	1 150 168		29 508		83 364	1 096 311	
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES							
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés							
Sous-total							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	38 737					38 737	
Sous-total	38 737					38 737	
Total	1 188 904		29 508		83 364	1 135 048	

Les flux s'analysent comme suit :

Actif immobilisé - Ventilation des augmentations

		Virements		Entrées			Variation
	Réévaluations	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations	Variation N / N-1
FRAIS D'ETABLISSEMENT							
Frais d'établissement							
Sous-total							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais de développement							
Donations temporaires d'usufruit							
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles							
Sous-total							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains							
Constructions							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Installations générales, agencements, aménagement des constructions							
Installations techniques matériels et outillages industriels							
Autres immobilisations corporelles				29 508			- 53 856
Installations générales, agencements, aménagement divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique, mobilier				29 508			- 53 856
Emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles							
Sous-total				29 508			- 53 856
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES							
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés							
Sous-total							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Sous-total							
Total				29 508			- 53 856

Actif immobilisé - Ventilation des diminutions

	Virements		Sorties			Variation
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service	Variation N / N-1
FRAIS D'ETABLISSEMENT						
Frais d'établissement						
Sous-total						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Sous-total						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains						
Constructions						
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Installations générales, agencements, aménagements des constructions						
Installations techniques matériels et outillages industriels						
Autres immobilisations corporelles					83 364	- 53 856
Installations générales, agencements, aménagements divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau et informatique, mobilier					83 364	- 53 856
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles						
Sous-total					83 364	- 53 856
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Sous-total						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
Sous-total						
Total					83 364	

Amortissements des immobilisations

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
Frais d'établissement				
Sous-total				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Sous-total				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	318 158	67 389		385 547
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménagements des constructions	318 158	67 389		385 547
Installations techniques matériels et outillages industriels	2 499			2 499
Autres immobilisations corporelles	319 906	45 552	83 364	282 094
Installations générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	319 906	45 552	83 364	282 094
Emballages récupérables et divers				
Sous-total	640 563	112 941	83 364	670 140
Total	640 563	112 941	83 364	670 140

Les flux s'analysent comme suit :

Amortissements - Ventilation des augmentations

	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
Frais d'établissement				
Sous-total				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Sous-total				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions		67 389		
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménagements des constructions		67 389		
Installations techniques matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles		45 552		
Installations générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier		45 552		
Emballages récupérables et divers				
Sous-total		112 941		
Total		112 941		

Informations relatives à l'actif immobilisé

Précisions sur les amortissements

Valeur résiduelle

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Durée et mode d'amortissement

Immobilisations corporelles

Le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des créances

	Montant Brut	A moins d'un an	A plus d'un an
CRÉANCES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	38 737		38 737
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	38 737		38 737
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	157 291	157 291	
Créances clients	88 542	88 542	
Clients douteux ou litigieux			
Autres Créances bénéficiaires et comptes rattachés	88 542	88 542	
Créances sociales	6 737	6 737	
Personnel et comptes rattachés	916	916	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 820	5 820	
Créances fiscales	23 303	23 303	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés	23 303	23 303	
Etat et autres collectivités publiques - Divers			
Autres créances			
Confédérations, fédérations, unions et entités affiliés débiteurs			
Créances reçues par legs ou donations			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	38 710	38 710	
Total	196 028	157 291	38 737
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
(2) Remboursements obtenus en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation Euros	Variation %
Clients - Factures à établir	4 330		4 330	
41810000 - Clients, adhérents, usagers et comptes rattachés - Factures à établir	4 330		4 330	
Personnel - Produits à recevoir	900		900	
42500000 - Personnel Avances et acomptes	900		900	
Organismes sociaux - Produits à recevoir	5 820	21 198	- 15 378	- 73
43870000 - Organismes sociaux - Produits à recevoir		21 198	- 21 198	- 100
43900000 - Organismes sociaux - Produits à recevoir	5 820		5 820	
Etat - Produits à recevoir	23 303	72 550	- 49 248	- 68
44820000 - État - Produits à recevoir	23 303		23 303	
44870000 - Produits à recevoir		72 550	- 72 550	- 100
Intérêts courus à recevoir - Sur valeurs mobilières de placement et disponibilités	31 936	21 261	10 675	50
51870000 - Intérêts bancaires à recevoir	31 936	21 261	10 675	50
Total	66 288	115 009	- 48 721	- 42

Dépréciations des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

Dépréciations de l'actif circulant

Dépréciation des créances

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les risques liés à des litiges connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les risques sont quantifiables font l'objet de provisions.

Néant sur l'exercice 31/12/2025

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	1 043 334	134 417			1 177 751
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	134 417	- 134 417	91 181		91 181
Situation nette (sous total)	1 177 751		91 181		1 268 933
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total	1 177 751		91 181		1 268 933

Fonds reportés et Fonds dédiés

La partie des ressources (dons, subventions, etc.) dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « Fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Les sommes inscrites au passif en « Fonds dédiés » sont rapportées en produit au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation du projet défini.

Néant sur l'exercice 31/12/2025

Provisions

Provisions pour risques et charges

	Montant début d'exercice	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Montant fin d'exercice
PROVISIONS POUR RISQUES					
Pour litiges					
Pour garanties données aux clients					
Pour amendes et pénalités					
Pour pertes de change					
Pour pertes sur contrat					
Autres provisions pour risques	7 700		3 917		3 783
Sous-total	7 700		3 917		3 783
PROVISIONS POUR CHARGES					
Charges sur legs ou donations					
Pour pensions et obligations similaires	67 954		5 951		62 003
Pour restructurations					
Pour impôts					
Pour renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires					
Pour gros entretiens ou grandes visites					
Pour remise en état					
Autres provisions pour charges					
Sous-total	67 954		5 951		62 003
Total des provisions	75 654		9 868		65 786

Provision pour risques

Au 31/12/2024, une somme de 7 700 € relative au risque de reversement des droits à congés payés dus sur les salariés ayant été en arrêt maladie et qui ont quitté l'association sans bénéficier de ces nouveaux droits a été provisionnée.

Au 31/12/2025, cette provision s'établit à 3 783 €.

Ventilation des dotations et reprises

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)
	Total	Total
EXPLOITATION		
Dotations d'exploitation		18 785
Reprises d'exploitation	9 868	
Total Exploitation	9 868	- 18 785
FINANCIER		
Dotations financières		
Reprises financières		
Total Financier		
EXCEPTIONNEL		
Dotations exceptionnelles		
Reprises exceptionnelles		
Total Exceptionnel		
Total des dotations et reprises	9 868	- 18 785

Dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des dettes

	Montant Brut	Échéance à 1 an	Échéance à plus d'1 an et 5 ans au plus	Échéance à plus de 5 ans
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	430		430	
Emprunts obligataires convertibles (1) (2)				
Autres emprunts obligataires (1) (2)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) (2)				
- Dont à 1 an au maximum à l'origine				
- Dont à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	430		430	
Fournisseurs et comptes rattachés	82 604	82 604		
AUTRES DETTES	300 694	300 694		
Dettes sur legs ou donations				
Dettes sociales	253 004	253 004		
Personnel et comptes rattachés	38 382	38 382		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	214 622	214 622		
Dettes fiscales	47 690	47 690		
Impôts sur les bénéfices	3 424	3 424		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	44 266	44 266		
Autres				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédérations, fédérations, unions et entités affiliés créiteurs				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	105 110	105 110		
Total	488 838	488 408	430	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	880			
(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice	450			

Charges à payer

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation Euros	Variation %
Fournisseurs - Factures non parvenues	33 792	38 099	- 4 307	- 11
40810000 - Fournisseurs - Factures non parvenues	33 792	38 099	- 4 307	- 11
Personnel - Charges à payer	35 395	29 117	6 278	22
42820000 - Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	14 719	12 517	2 202	18
42860000 - Personnel - Autres charges à payer	20 676	16 600	4 076	25
Organismes sociaux - Charges à payer	14 235	12 828	1 407	11
43820000 - Organismes sociaux - Charges sociales sur congés à payer	5 845	5 328	517	10
43860000 - Organismes sociaux - Autres charges à payer	8 390	7 500	890	12
Etat - Charges à payer	8 892	9 014	- 122	- 1
44813400 - Effort de construction à payer	8 892		8 892	
44863400 - Effort construction		9 014	- 9 014	- 100
Total	92 314	89 058	3 256	4

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Solde comptable 486	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Charges constatées d'avance 48600000 - Charges constatées d'avance	38 710 38 710			
Total	38 710			

Produits constatés d'avance

	Solde comptable 487	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Produits constatés d'avance 48700000 - Produits constatés d'avance	105 110 105 110			
Total	105 110			

Les produits constatés d'avance comprennent pour 94 000 € les subventions LESE ("Les Entreprises S'Engagent") qui a été perçue en 2025 au titre des événements qui seront réalisés en 2026.

Notes relatives au compte de résultat

Activité et ventilation des produits

Concours publics et subventions par nature et par catégories d'autorités administratives

Subventions et Concours Publics

	Union Européenne	Etat	Collectivités Territoriales	Caisse d'allocations familiales	Autres	Total
Concours publics						
Subvention d'exploitation	7 863	24 500	74 232		3 559 919	3 666 515
Subvention d'investissement						
Total	7 863	24 500	74 232		3 559 919	3 666 515

Charges et produits d'exploitation et financiers

Honoraires CAC

	CAC 1 ou OTI 1	CAC 2 ou OTI 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	8 084	
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité		
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité		
Total	8 084	

Résultat financier

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances	24 940	21 232	3 708	17
Autres intérêts de produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	24 940	21 232	3 708	17
CHARGES FINANCIERES				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES				
RESULTAT FINANCIER	24 940	21 232	3 708	17

Autres informations

Engagements financiers

Engagement de retraite

La Société évalue les engagements de retraite et assimilés. La dette relative à l'engagement net de la Société concernant le personnel est comptabilisée en provision pour risques et charges au passif du bilan.

Les engagements de l'entreprise se composent d'avantages long terme, postérieurs à l'emploi, consentis aux employés (en particulier, les indemnités de départ à la retraite).

Les hypothèses retenues pour l'évaluation des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

Taux d'actualisation retenu : 3.60%

Taux de charges sociales : 45%

Table de mortalité : INSEE 2024

Âge légal de départ à la retraite : 65 ans

Evolution annuelle des salaires : 1.5%

Turnover : Moyen

Conformément à la recommandation de l'ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013, les entreprises ou les groupes de moins de 250 salariés peuvent définir leurs propres modalités d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires (modalités qualifiées de modalités simplifiées)

Le montant provisionné au bilan 31/12/2025 s'élève à 62 003 €

Tableau des effectifs

	Exercice N
EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL	
Cadres	7
Agents de maîtrise et techniciens	3
Ouvriers	51
Total	60

Contributions volontaires en nature

Il n'a pas été comptabilisé de contributions volontaires en nature en pied du compte de résultat, car la mise à disposition de personnes, de biens ou services, a été considérée comme non significative.